

VILLE DE
RIORGES

N° DCM_2023_162

OBJET :

FINANCES**ETAT ANNUEL DES
INDEMNITES PERCUES PAR
LES CONSEILLERS
MUNICIPAUX****Délibération du Conseil Municipal**

Séance du 2 février 2023 – 20 h 30

LE MAIRE CERTIFIE

1. Que la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite le 26 janvier 2023 dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite, conforme au texte du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée, par extrait à la porte de la Mairie le 03 février 2023.

2. Que le nombre des conseillers en exercice, au jour de la séance, était de 33 sur lesquels il y avait 21 membres présents, savoir :

Jean-Luc CHERVIN, *maire* ; Eric MICHAUD, Isabelle BERTHELOT, Nabih NEJJAR, Jacky BARRAUD, Brigitte BONNEFOND, André CHAUVET, Daniel CORRE *adjoints* ; Martine SCHMÜCK, Pierre BARNET, Pascaline PATIN, Thierry ROLLET, Delphine DEBATISSE, Cédric SCHÜNEMANN, Brigitte MACAUDIERE, Chantal LACOUR, Michel CELLIER, Bénédicte PARIS, Jean CLERET, Vincent MOISSONNIER et Catherine REMY-MENU, *conseillers municipaux*.

Absent avec excuses : Véronique MOUILLER, Nathalie TISSIER-MICHAUD, *adjointes*, Jean-Luc REYNARD, *conseiller municipal délégué*, Michelle BOUCHET, Valérie MACHON, Richard MOUSSÉ, Andrée RICCETTI, Christian SEON, Jean-Marc DETOUR, Catherine ZAPPA, Caroline PAIRE, Bernard JACQUOLETTO, *conseillers municipaux*.

Absent sans excuse : Néant

Secrétaire élu pour la durée de la session : Jacky BARRAUD

A l'ouverture de la séance, M. le Président précise qu'aucun pouvoir écrit donné à un collègue par les conseillers municipaux empêchés d'assister à la séance, de voter en leur nom, par application de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales n'a pas été déposé sur le bureau de l'assemblée ;

NOMS DES MANDANTS	NOMS DES MANDATAIRES
Véronique MOUILLER	Jean-Luc CHERVIN
Nathalie TISSIER-MICHAUD	Thierry ROLLET
Jean-Luc REYNARD	Pierre BARNET
Mireille BOUCHET	Jacky BARRAUD
Valérie MACHON	Brigitte BONNEFOND
Richard MOUSSE	Eric MICHAUD
André RICCETTI	Chantal LACOUR
Christian SEON	Daniel CORRE
Jean-Marc DETOUR	Vincent MOISSONNIER
Bernard JACQUOLETTO	Catherine REMY-MENU
Catherine ZAPPA (<i>arrivée avant le vote de la demande d'autorisation d'une installation classée pour la protection de l'environnement présentée par Isonat SAS</i>)	Caroline PAIRE (<i>pouvoir effectif à compter de l'arrivée de Catherine Zappa avant vote du point de la demande d'autorisation d'une installation classée pour la protection de l'environnement présentée par Isonat SAS</i>)

FINANCES**ETAT ANNUEL DES INDEMNITES PERÇUES PAR LES
CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Nabih Nejjar, adjoint au maire, délégué aux finances et au personnel, expose à l'assemblée :

Conformément à l'article 93 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 (codifié à l'article L.2123-24-1-1 du CGCT) les communes établissent chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellés en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés.

Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune.

Il s'établit pour l'année 2022 comme suit :

Nom - prénom	Position	Commune (exprimé en brut annuel)	Roannais Agglomération (exprimé en brut annuel)
BARNET Pierre	Conseiller délégué	8 395.68€	0
BARRAUD Jacky	Adjoint	8 395.68€	0
BERTHELOT Isabelle	Ajointe	8 395.68€	0
BONNEFOND Brigitte	Adjointe	8 395.68€	0
CHERVIN Jean- Luc	Maire	30 868.20€	19 233.30€
CHAUVET André	Adjoint	8 395.68€	0
CORRE Daniel	Adjoint	8 395.68€	0
MICHAUD Eric	Adjoint	8 395.68€	0
MOUILLER Véronique	Adjointe	8 395.68€	0
NEJJAR Nabih	Adjoint	8 395.68€	0
PATIN Pascaline	Conseillère déléguée	8 395.68€	0
ROLLET Thierry	Conseiller délégué	8 395.68€	0
REYNARD Jean- Luc	Conseiller délégué	8 395.68€	0
SCHMUCK Martine	Conseillère déléguée	8 395.68€	0
TISSIER- MICHAUD Nathalie	Adjointe	8 395.68€	0

Le conseil municipal prend connaissance de cet état annuel.

Riorges, le 3 février 2023

Le secrétaire de séance,
Jacky BARRAUD

Le Maire,
Jean-Luc CHERVIN